

## TIZI-OUZOU

## L'antenne administrative d'Affir incendiée

L'antenne administrative de la région de Berkouka, à Affir, a fait l'objet dans la nuit de samedi à dimanche d'un incendie dont on ignore les origines pour le moment, mais qui serait, selon toute vraisemblance, criminelle. Le feu a pris naissance à partir des fenêtres extérieures, ce qui corrobore la thèse d'origine humaine, pour se propager à l'intérieur de la bâtisse et embraser la toi-

ture et les murs, comme on a pu le constater sur place.

Pour rappel, c'est le deuxième acte du genre enregistré dans la région en ce mois de Ramadhan après l'incendie qui a visé la mosquée d'Affir.

Les fidèles rencontrés sur les lieux le lendemain l'ont attribué à des mains intentionnelles. Ce qui a, d'ailleurs, provoqué beaucoup d'indignation et un élan de solidarité parmi les

associations religieuses à travers les localités avoisinantes. L'incendie de cette antenne vient accentuer le sentiment de crainte au sein de la population locale quant aux visées et aux motivations de cette subite apparition de pyromanes, couplée aux divers actes de banditisme qui ont ciblé de simples citoyens et de paisibles villageois. Le fait entraînera sûrement la fermeture de cette antenne,

ce qui aura pour effet de pénaliser les habitants de quelque 15 villages qui seront contraints de se déplacer jusqu'au chef-lieu de Maâtkas, Souk-El-Khemis, distant d'une dizaine de kilomètres, pour la délivrance de documents administratifs.

Une enquête serait ouverte par les services de sécurité pour élucider cette affaire.

R. A.

SALAIRES IMPAYÉS DES ENTREPRISES  
DU SECTEUR PUBLIC

## Les SGP mises à l'index

A l'exception des 1 037 travailleurs de la cotonnière de Tizi-Ouzou (ex-Cotitex) et ceux de la briqueterie de Fréha, au nombre de 212, qui viennent de voir leur situation salariale récemment débloquée, les salariés de quatre autres entreprises devront encore prendre leur mal en patience.

Jusqu'à il y a un peu plus d'une semaine le montant des salaires impayés pour les six entreprises s'élevait à 18 434 308,41 DA. Ramdani Bachir, secrétaire général de l'union de wilaya UGTA (Tizi-

Ouzou) n'a pas manqué de stigmatiser l'attitude des sociétés de gestion des participations (SGP), propriétaires des dites entreprises, qui, d'après ce syndicaliste, font fi du protocole d'accord signé entre la Centrale syndicale et le gouvernement portant sur le règlement de tous les arriérés de salaires des entreprises. Si la situation des travailleurs de l'ex-Cotitex et de la briqueterie de Fréha n'a été débloquée qu'au bout d'une bruyante contestation, il y a à moins de 15 jours, les 184 travailleurs de CONFC-Style, une

entreprise de prêt-à-porter spécialisée dans la fabrication de costumes portant le label d'une marque internationale, attendent leurs salaires d'un montant de 10 779 628,80 DA depuis 5 mois. Pour ceux de la Casap et de l'Edimma, l'attente dure depuis respectivement 15 et 11 mois. Dans le cas de l'entreprise communale Ueco, il faut plutôt parler de chômage pour les 35 travailleurs, puisque leurs salaires sont bloqués depuis... 41 mois.

S. A. M.

BLIDA/ILS N'ONT PAS PERÇU LEURS  
SALAIRES PENDANT QUATRE MOIS75 travailleurs de l'APC  
de Ouled-Yaïch ont observé un sit-in

Les 75 travailleurs contractuels de l'APC de Ouled-Aïch ont observé, samedi dernier, un sit-in devant le siège de leur APC pour dénoncer le non-paiement de leurs salaires, depuis quatre mois, et ce, malgré leur insistance quant à la régularisation de leur situation. Parmi les contestataires, des pères de famille.

"Nous ne pouvions endurer cette situation. Nous avions supporté l'épreuve de la rentrée scolaire, du Ramadhan et nous nous retrouvons aujourd'hui à sacrifier nos enfants pour l'Aïd", nous dira un travailleur en colère. Le hic, nous dira-t-on, c'est qu'à chaque fois qu'ils tentent de réclamer leur dû, les responsables de l'APC de Ouled-Aïch leur avancent l'argument du conflit qui oppose les élus. "Ce

n'est pas notre problème. Nous, nous avons travaillé et nous voulons être payé en conséquence", réplique un autre travailleur qui nous dirait qu'il a été dans l'obligation d'emprunter de l'argent pour pouvoir nourrir ses enfants. Sur un autre volet, les employés intégrés dans le cadre du filet social se plaignent de la même situation étant donné qu'ils n'ont pas perçu de salaire depuis plusieurs mois. Ayant voulu connaître l'avis des responsables de l'APC de Ouled-Aïch, il nous a été impossible de les joindre. Notons par ailleurs que jusqu'à la fin de la semaine dernière, les couffins de Ramadhan n'avaient pas été distribués aux nécessiteux, estimés à 2 000 personnes.

M. B.

## PRECISIONS

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer dans le prochain numéro de votre quotidien les précisions relatives au cas de l'immeuble sis au 96, rue Didouche-Mourad, Alger, paru dans la rubrique consacrée aux lecteurs le 18 octobre 2006.

Concernant les déclarations des occupants de l'immeuble, sis au 96, rue Didouche-Mourad à Alger, relatives à l'état de dégradation de leur bâtiment et où l'OPGI de Hussein-Dey se trouve être cité, il convient d'apporter les précisions suivantes à l'attention des familles concernées :

1. L'ensemble des logements a fait l'objet de cessions au profit de leurs occupants, de ce fait, l'administration de l'immeuble relève des règles de la copropriété, ce qui appelle la prise en charge par les copropriétaires de toutes les opérations de réparations.

2. L'engagement de travaux, dans le cadre du programme de réhabilitation et de confortement des immeubles liés aux effets du séisme du 21 mai 2003, ne relève pas de la décision de l'OPGI.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Mohamed Rhaïmia, directeur général  
OPGI, antenne d'Hussein-Dey

## DRAA-BEN-KHEDDA

Des chasseurs  
réclament leurs fusils

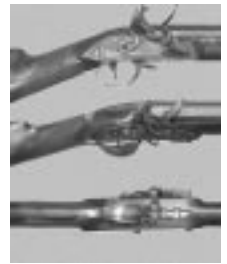
Des chasseurs, membres de l'association l'Épervier du du Sebaou, ont multiplié les démarches auprès des autorités locales pour la restitution de leurs fusils déposés en 1993 pour des raisons sécuritaires.

Cette association créée en 1980 et qui regroupait près d'une centaine de chasseurs

au niveau de la daïra de Draâ-Ben-Khedda attend tous les mois d'octobre l'ouverture officielle de la chasse. "La chasse était notre sport favori, une passion qui n'a d'égale que l'évasion et la décompression qu'elle procure. Nous sommes privés de sorties et de battues alors que dans d'autres localités les associations de chasseurs ont repris leurs activités. La prolifération du sanglier dans notre région est dévastatrice.

De nombreux agriculteurs ont cessé certaines cultures telles celles de la pomme de terre et des cultures maraichères, même la cueillette d'olives est parfois compromise", nous dit un chasseur de Draâ-Ben-Khedda. Des dizaines de chasseurs vivent mal cette privation de leurs sorties champêtres et des retrouvailles conviviales que procure le rendez-vous des chasseurs, jamais de mémoire de Draâ-Ben-Kheddi le gibier n'a autant proliféré et le sanglier à la périphérie se sent déjà chez lui.

Tayeb Bouamar



## BOUIRA

## Il tue son voisin pour 200 DA

Au pays des paradoxes, entre d'un côté des réserves estimées à plus de 70 milliards de dollars, et de l'autre, une misère sociale accrue et un pouvoir d'achat des plus faibles, les drames sociaux se suivent et se ressemblent. Un père de famille, garde communal de son état, n'arrivant sûrement pas à boucler ses fins de mois comme c'est le cas pour des dizaines de milliers de ses compatriotes, a tué son voisin qui lui devait 200 DA.

Le drame a eu lieu avant-hier, aux environs de 15 heures, au niveau du chef-lieu

de commune d'Ahnif. D. D. âgé de 42 ans, habitant dans la commune d'Ath Mansour, faisait des emplettes quand il rencontra son voisin A. M. S., âgé de 38 ans, également père de famille. L'approche de l'Aïd étant un moment où l'on le plus besoin d'argent, l'occasion était toute donnée à D. D. de réclamer auprès de son voisin A. M. S. les 200 DA qu'il lui avait un jour prêtés.

Or, le Ramadhan et la fatigue aidant, une altercation s'en est suivie et les deux hommes en sont vite arrivés aux mains. Dans cet accès de colère, D. D. asséna un coup

de bâton à la tête de A. M. S. qui s'affala.

Évacué vers l'hôpital de M'chedallah, le blessé fut transféré immédiatement vers le CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou pour traumatisme crânien. Là, malgré toute l'attention de l'équipe chirurgicale, les lésions étaient si graves que A. M. S. succombera à ses blessures vers 22 heures.

Hier, le prévenu D. D. était toujours en garde à vue au niveau de la brigade de gendarmerie d'El Adjiba en attendant sa présentation au parquet de Bouira.

Y. Y.

## Cascade de démissions au sein de l'ANR

Même si le parti n'est pas des plus influents dans la wilaya, tant il n'avait jamais réussi à se frayer une place parmi les grands ténors que sont le FFS et le RCD pour les régions berbérophones de la wilaya et le FLN et le RND pour la partie arabophone, il reste que de par la stabilité de son bureau de wilaya, l'ANR a toujours réussi à apporter un plus dans la vie politique locale. Et en tant que tel, la tempête qui le secoue actuellement à l'échelle locale a étonné plus d'un. Tout a commencé lorsqu'il y a un peu plus d'un mois, le président et le vice-président du bureau de wilaya, avaient démissionné de leur poste. Ces deux démissions, qui ont été faites dans le cadre des structures du parti et loin des canaux médiatiques, seraient la conséquence d'une certaine complaisance observée au niveau du bureau national envers trois individus activant au sein du bureau de wilaya mais dont la conduite et la notoriété sont des plus néfastes pour le parti.

Après ces deux démissions et voyant que la

direction nationale n'était pas prête pour réagir et essayer de comprendre les raisons réelles qui ont amené ces deux membres, dont tout le monde loue les qualités morales et les compétences à claquer la porte du parti, treize coordonnateurs communaux ont décidé en signe de solidarité avec les deux démissionnaires de geler leurs activités jusqu'à la révocation des trois individus et le retour des deux dirigeants démissionnaires.

Contacté par nos soins, le désormais ex-président du bureau de wilaya de l'ANR, M. Mohamed Aouane, nous a confirmé sa démission ainsi que celle de son adjoint au sein du bureau. Notre interlocuteur a toutefois tenu à souligner que si les choses sont restées en l'état et que si leur doléances sont restées lettre morte au niveau national, cela est dû à certains responsables au niveau du bureau national qui agissent en solo et sans aviser le président du parti, M. Rézha Malek.

Y. Y.